

intéressés à déconsidérer le plus redoutable adversaire de leurs prétentions ; aucune trace dans les rapports des nonces, que touchait au premier chef l'honneur de l'Église.

Un seul document, que M. Richard imprime avec loyauté tout au long (1), semble d'abord accablant. C'est la dénonciation formelle envoyée au Saint-Siège par un docteur en théologie, qui n'a pas signé son factum. Cette circonstance est déjà défavorable à l'accusation ; cependant, les faits énoncés sont si catégoriques et si précis, que la pièce peut faire impression. Mais, en y regardant de près, on s'aperçoit qu'elle ne fait que traduire en latin élégant les méchancetés de l'*Antigaverston* ; elle sort évidemment de la même boutique.

Ainsi, des propos incertains, inventés par la haine et la vengeance, colportés par une cabale, propagés hardiment par des pamphlets, voilà ce qui reste de ces misérables calomnies. Ou plutôt il en reste un roman d'affection fraternelle, très pure mais un peu exaltée.

Claude d'Épinac était plus jeune que Pierre de sept ans. Son mariage avec Jean du Saix déclaré nul, elle chercha un refuge auprès de son frère, son protecteur naturel. Pierre était la gloire, l'orgueil de la famille ; Claude s'attacha à lui, et le servit avec un dévouement passionné, où il entra sans doute un grain de vanité féminine. Elle gouverna le ménage épiscopal, confondit ses revenus avec ceux de Pierre, le suivit comme son ombre dans ses voyages, le soigna dans ses longs accès de goutte, lui donna tout, sa vie, ses pensées, sa fortune. Qui donc n'a pas rencontré quelque exemple de ces infinies

---

(1) Pièces justificatives, n° XV. On ne manquera pas de lire aussi la pièce suivante, signée « l'amateur de la S. Foy », écrite dans un jargon moitié français et moitié italien. Elle doit être d'origine lyonnaise.